

ANNONCE
COORDONNATEUR DE LA FORMATION RESTREINTE
DU CONSEIL MEDICAL (H/F)

Le CIG Petite Couronne est situé le long du canal de l'Ourcq, proche de Paris et directement desservi par le RER (Pantin, ligne E) et le métro (Eglise de Pantin, ligne 5), dans un environnement agréable et vivant (nombreux restaurants, aménagements des bords du canal, etc.). Les locaux plaisants et les équipements modernes contribuent à offrir un bon environnement de travail.

Le conseil médical est une instance consultative chargée de rendre des avis relatifs à l'aptitude physique des agents : octroi et prolongation de congés de maladie, aptitude ou inaptitude à l'exercice des fonctions en cours de carrière, etc... Il se réunit, en fonctions des questions qui lui sont soumises selon deux modalités : en formation restreinte, composée uniquement de médecins, en formation plénière, composée de médecins, de représentants des collectivités et de représentants du personnel.

Le CIG Petite Couronne assure le secrétariat de cette instance pour l'ensemble des collectivités territoriales et établissements publics situés dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Sous la responsabilité de la cheffe du service du conseil médical, vous animez et encadrez une équipe de 10 gestionnaires relevant de la formation restreinte.

Vous procédez à l'organisation hebdomadaire des séances du conseil médical interdépartemental, vous y participez et vous assurez une assistance et un conseil technique auprès de l'équipe des gestionnaires du service, auprès des collectivités et des établissements territoriaux. Vous prenez en charge les dossiers complexes ainsi que ceux des agents du CIG.

Vous assurez également le suivi des évolutions des logiciels métiers.

Par ailleurs, vous participez à l'organisation de temps d'information et d'échanges avec les collectivités.

Vous assurez enfin une veille et diffusez l'information auprès de vos collaborateurs.

Vous managez une équipe, connaissez l'environnement territorial et disposez de bonnes connaissances statutaires. Vous avez une appétence pour le secteur de la santé et disposez de bonnes connaissances dans le domaine de l'indisponibilité physique.

Vos qualités organisationnelles et relationnelles vous permettront d'exercer votre fonction avec efficacité.

Diplomate, vous avez le sens de la pédagogie et aimez travailler en équipe.

Vous maîtrisez les outils bureautiques et informatiques.

Grade d'attaché territorial – Poste à pourvoir dans les meilleurs délais.

Ce poste est ouvert aux personnes en situation de handicap

Adressez votre CV et lettre de motivation à : Monsieur le Président du CIG Petite Couronne.

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

Vous intégrez une équipe dynamique de 300 agents tournés vers l'avenir, encadrée par une direction générale bienveillante, porteuse de projets ambitieux.

Vous travaillez 38 h 30 par semaine, avec un système d'horaires variables sur site et bénéficiez en conséquence de 20 jours de RTT.

Le télétravail, institué depuis plusieurs années, peut aller jusqu'à 2 jours par semaine. Il fait l'objet d'un forfait de prise en charge.

Vous bénéficiez d'un régime indemnitaire constitué d'une IFSE, d'un CIA et d'une prime annuelle.

Le CIG porte une attention particulière à la formation de ses agents et prévoit le budget et le temps à la mesure de cette ambition.

Vous pouvez opter pour des tickets restaurant avec de 60 % de prise en charge par l'employeur, une mutuelle et une prévoyance, non obligatoires, auxquelles l'employeur participe.

Une adhésion au comité d'entreprise vous fera bénéficier de nombreux avantages, cumulables avec les prestations offertes par le CNAS.

Si vous vous déplacez en voiture ou à vélo, un parking vous attend dans le bâtiment. Le lieu est équipé d'un kit de réparation pour vélos, résultant du travail du groupe projet « développement durable ».

Pour les cyclistes et ceux qui pratiquent le co-voiturage, un forfait « mobilités durables » est prévu.

Enfin, soucieux de votre bien-être au travail, le CIG Petite Couronne a mis en place, en concertation avec les agents, des activités sportives sur votre temps libre.